

EDITO DU MAIRE

Presqu'un trimestre depuis notre élection et j'ai déjà accueilli en Mairie de nombreux Lézignanais qui me font part de leurs attentes, parfois avec une certaine impatience.

Beaucoup de sujets sont abordés. Le thème principal concerne la qualité de vie au quotidien. Il m'est souvent signalé des actes et comportements d'incivilités.

Au premier plan des réclamations : l'encombrante automobile dans la vie du village.

Rues bloquées à la circulation, trottoirs encombrés par des véhicules, stationnement anarchique et abusif, vitesse excessive, non-respect des règles de circulation...

J'ai beaucoup entendu et lu vos réclamations et j'ai constaté la véracité des gênes et des réels dangers induits par désinvolture.

Mon devoir et ma responsabilité sont d'agir efficacement pour protéger nos concitoyens.

Sur la base de propositions pour améliorer la sécurité et la liberté de circuler, dès la rentrée, le Conseil Municipal engagera une concertation préalable à la mise en place d'un plan de circulation et de stationnement adapté à la structure de notre commune.

Dès à présent, nous activons les moyens disponibles (*gendarmerie*) pour rendre à chacun la vie « normale » lors de ses déplacements dans le village et parfois simplement pour accéder à son domicile.

Il y a quelques jours, pour le plus grand bonheur de nos enfants, la fête de fin d'année scolaire animait l'école La Salsepareille.

Il est temps de vous souhaiter de bonnes vacances et au moins un bon été à Lézignan la Cèbe où plusieurs animations et manifestations vont se succéder.

MERCI à toutes nos associations, à TOUS nos bénévoles pour leur engagement au service de la collectivité Lézignanaise.

2014 : un été de toutes les précautions - Vous trouverez dans les lignes qui suivent des consignes et des recommandations de l'Etat pour garantir la ressource en eau et prévenir des dangers possibles lors des grosses chaleurs.

SECHERESSE : ARRETE PREFECTORAL

Notre département fait face à une situation de sécheresse préoccupante : la pluviométrie accuse un fort déficit de l'ordre de 60 % cumulé (sources : Préfecture de l'Hérault).

L'arrêté du 28 mai 2014 place le bassin versant de l'Hérault en alerte 1 : sont donc interdits :

- le remplissage des piscines privées
- le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles
- le fonctionnement des bornes et fontaines en circuit ouvert

L'arrosage des terrains de sports, golfs, jardins, pelouses et espaces verts publics et privés est interdit entre 8 h et 20 h.

Ces mesures s'imposent à toutes les ressources y compris les forages individuels.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 5^e classe fixée à 1500 euros.



PROTECTION DES PERSONNES FRAGILES

Le CCAS engage la mise à jour du recensement des personnes pour lesquelles une surveillance régulière doit être organisée particulièrement pendant l'été. Merci d'aider la commission par vos signalements en Mairie ou par téléphone au 04 67 98 13 68.

FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT

Fontaine et porche de l'église, trottoirs et anciens lavoirs de la rue de la Mairie, les escaliers de la Mairie ont fait peau neuve : les services de la Communauté d'Agglomération et les services techniques ont procédé à un nettoyage haute pression ; des vasques de pierre garnies de fleurs mettent en valeur le parvis de la mairie. A l'entrée sud du village la réhabilitation de l'espace paysagé est en cours. L'objectif initial est respecté : témoignage des 3 activités historiques de notre village – le pressoir pour la viticulture – la cèbe – la roche de basalte.



SECURITE ROUTIERE : annonce d'un aménagement



Avenue Achille Levère – entre la rue des Jardins et la voie ferrée, un passage à voie rétrécie avec circulation alternée est à l'étude : une proposition d'aménagement sera faite prochainement. Cette 1^{ère} disposition sera mise en œuvre très rapidement... d'autres suivront d'ici quelques mois.

ENVIRONNEMENT : fauchage raisonné sans pesticide



Pour préserver notre santé et notre environnement, la commune de Lézignan, en collaboration avec la CAHM, est engagée dans un programme d'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, jusqu'à leur abandon total à terme. Ils sont avantageusement remplacés par des procédés plus "doux", plus écologiques et plus économiques comme les désherbages manuels ou mécaniques et le fauchage raisonné : ce dernier appelé aussi fauchage différencié permet de préserver l'environnement, favoriser la biodiversité des espaces et assurer la sécurité des usagers.

VIE ASSOCIATIVE

Le « Foyer des aînés » - c'est un bel épisode de la vie municipale qui s'est récemment arrêté. Ce lieu a été transformé pour partie en local d'activité commerciale. Depuis quelques jours, les agents municipaux sont à l'œuvre et, en régie ils effectuent quelques travaux de remise en état... Dès la rentrée de septembre, ces locaux complèteront les moyens mis à la disposition de nos associations. Ils deviendront « L'espace de la vie associative ».



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Cette année, Lézignan la Cèbe a renoué avec le concours des maisons fleuries. La Communauté d'Agglomération avait choisi d'organiser la remise des prix à la salle polyvalente.

Parmi les **11** participants Lézignanais, ont été récompensés : Christelle VYTTBROECK (1er prix), Hermine GARCIA et José Marie Garcia (prix d'encouragement). Le 12 juillet, lors du repas républicain, la municipalité remerciera tous les participants et remettra pour sa part un lot d'encouragement.



VIE MUNICIPALE : COUP DE CHAPEAU

Il y a toujours quelqu'un au bout du réseau !!!



C'est François GIMENEZ ! Dans l'équipe technique de la commune, François assure le bon fonctionnement de la station d'épuration de Lézignan la Cèbe depuis 14 ans.

Pour préserver la santé publique, le milieu naturel et la ressource en eau, l'assainissement des eaux usées est une étape décisive. Il faut dépolluer les eaux usées pour ne pas transformer le fleuve Hérault en égout ! François contribue donc à améliorer la qualité de notre environnement. Une mission importante et méconnue...

FOIRE A L'OIGNON



Les 5 et 6 juillet prochains : c'est la 6^e Foire à l'Oignon doux !

Lézignan s'apprête à fêter la douce cèbe : marché du terroir, stands de vente d'oignons, dégustation...et concours de la plus grosse cèbe ! Les Producteurs organisent à cette occasion la visite d'une cèbière avec un exposé sur la culture de l'oignon : "de la graine...au bulbe".

- Samedi soir, spécialité lézignanaise de cuisine : le fricasson ! (uniquement sur réservations, pour s'inscrire : permanence les 2 et 3 juillet de 18 h à 19h30, salle du Conseil municipal ou par téléphone au 04 67 98 90 51 ou 06 74 42 38 22).

A partir de 7 h, le matin, vide grenier organisé par le Conseil Municipal des Enfants (les recettes des droits de place seront reversées aux Restos du Cœur)

- Dimanche à 11 h inauguration officielle de la Foire Animations, exposition, spectacles, bal... Venez nombreux !

COMMEMORATION DE LA GUERRE 1914-1918

Merci à tous ceux qui ont proposé leurs documents, objets et photos : ils seront présentés lors de l'exposition des 2 et 3 août 2014. Ces éléments vont permettre de focaliser l'attention sur la vie des combattants Lézignanais. Parallèlement, c'est aussi l'histoire du Monument aux Morts qui sera évoquée... celle de l'activité du Conseil Municipal pendant la Guerre, la campagne d'Orient à laquelle participèrent quelques soldats Lézignanais. Le dimanche 3 août une conférence sur "L'expérience de guerre d'un combattant ordinaire" : Une histoire de la souffrance et de la résignation à partir des sources privées clôturera l'évènement.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



➔ nouveau
point
de
collecte



Avenue de la gare - Le point de regroupement des containers situé à l'angle de l'avenue de l'Egalité (devant l'école) sera déplacé. Les containers devront être regroupés dans le passage vers l'entrée arrière de l'école.

Il est rappelé que les containers à ordures (verts et jaunes) ne doivent pas rester sur les lieux de regroupements.

Collecte des verres et linge



Carrefour des avenues de la gare / Achille Levère / Esplanade : pour des questions de sécurité d'accès et d'esthétique, ces containers à verres et à linge seront déplacés. Ils seront regroupés dans l'espace existant après le cimetière. Il sera donc impossible de faire des dépôts de verre et linge à cet endroit dès l'enlèvement des containers actuels. Merci.

AGENDA MUNICIPAL & ANIMATIONS DE L'ETE 2014

5 et 6 Juillet 2014 : Foire à l'oignon : le programme détaillé va arriver dans vos boîtes aux lettres

7 juillet 2014 : à 19 h Réunion du Conseil municipal

12 juillet 2014 : Fête nationale – rendez-vous sur l'esplanade :

- 19 h 30 : apéritif concert
- 20 h : prise de vue de la population (photo générale)
- 20 h 15 : repas républicain (gratuit pour les lézignanais, inscriptions obligatoires en Mairie avant le 27 juin)
- 21 h 30 : retraite aux flambeaux - défilé de lampions (dans les rues du village) portés par les enfants de Lézignan la Cèbe
- 22 h : bal populaire avec le groupe ONE LIGHT de Franck Malbert

2 et 3 août 2014 : Hommage aux "Poilus de Lézignan la Cèbe" commémorations, exposition et conférence

14 - 15 - 16 - 17 août 2014 : Fête locale

Du 18 juillet au 27 septembre, tous les vendredis à partir de 18 h 30, le Club de pétanque La Céba vous accueille au boulodrome - à 21 h concours de boules à la mêlée.

La municipalité vous souhaite un bon été.